

Orléans, le 4 février 2021

PLAN DE RELANCE 2021/2022 La Région et Pôle emploi Centre-Val de Loire signent une convention de formation professionnelle de demandeurs d'emploi pour répondre ensemble aux impacts de la crise COVID 19

La crise sanitaire et économique sans précédent que traverse notre pays nécessite une intervention des pouvoirs publics urgente et à la hauteur des enjeux pour soutenir les citoyens.

Cette crise inédite a engendré des évolutions profondes du marché du travail alors que les indicateurs étaient bien orientés au début de l'année 2020.

A la fin du 4ème trimestre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC a progressé de 2,9 % en 1 an pour s'établir à 217 470 personnes.

Il n'en demeure pas moins que des secteurs recrutent au quotidien et rencontrent des tensions fortes de recrutement (santé, logistique, bâtiment...). Le contexte a accentué la polarisation territoriale et fait émerger des nouveaux besoins en compétences. Pour proposer des solutions adaptées et territorialisées, les partenaires de l'emploi doivent intensifier et accroître leurs collaborations.



C'est dans ce contexte, que François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire et Virginie COPPENS MENAGER, Directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, ont signé mardi 26 janvier 2021, en présence d'Isabelle GAUDRON, Vice-Présidente de la Région Centre-Val de Loire déléguée à la formation et à l'orientation, la convention en matière de formation professionnelle des demandeurs d'emplois pour accompagner le plan de relance 2021/2022.

Partenaires historiques en matière de formation, la Région et Pôle emploi renforcent leur coopération face à cette crise pour apporter dans le cadre de cette convention à chaque territoire une réponse à son besoin en compétences. Ils agiront ensemble, en expérimentant des actions nouvelles et renouvelées afin de favoriser le retour à l'emploi post formation.

Cette convention s'articulera autour 3 axes stratégiques :

- **Offrir à chaque territoire une offre de formation adaptée**
- **Améliorer les parcours des bénéficiaires vers la formation**
- **Améliorer le taux de retour à l'emploi suite à une formation.**

La convention décline les orientations coconstruites que la Région et Pôle emploi Centre-Val-de-Loire mettront en œuvre pour accompagner le plan de relance sur la période 2020-2022 et notamment le plan jeunes, #1jeune 1 solution.

Contacts Presse :

Région Centre-Val de Loire : fatima.hrich@centrevalde Loire.fr

Pôle emploi Centre-Val de Loire : julie.danet@pole-emploi.fr